

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'OTÉLFO au 31 mars 2026, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'OTÉLFO sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'OTÉLFO s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties s'acquitte bien de ses responsabilités. L'auditeur externe a libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2026 ont été audités par Marcil Lavallée, comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, l'auditeur nommé par les membres de l'OTÉLFO. Le rapport de l'auditeur indépendant précise ses responsabilités, l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle sur les états financiers.

Xavier Brassard-Bédard

Xavier Brassard-Bédard
Directeur général

Julie Brisson

Julie Brisson, CFA
Directrice principale des finances

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Marcil Lavalée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place, Ottawa ON K1J 9L8
EST ONTARIEN | EASTERN ONTARIO
888 rue Notre-Dame Street, C.P. | PO Box 101
Embrun ON K0A 1W1
T 613 745-8387 F 613 745-9584

Marcil-Lavalée.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

MOORE
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 11 juin 2026

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2026

4

	2026	2025
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	4 530 412 \$	4 196 701 \$
Débiteurs (note 4)	1 279 921	1 299 854
Frais payés d'avance	1 724 045	1 677 814
	7 534 378	7 174 369
ENCAISSE AFFECTÉE (note 5)	10 532 464	8 745 671
DROITS DE DIFFUSION (note 6)	15 960 046	15 832 058
PROGRAMMATION MAISON (note 7)	6 874 349	5 349 258
ACTIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	6 898 900	6 653 700
IMMOBILISATIONS (note 9)	2 984 980	4 780 478
	43 250 739	41 361 165
	50 785 117 \$	48 535 534 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dominique Giguère

Président du Conseil

Frédéric Duquay

Président du Comité de finances et vérification

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2026

5

	2026	2025
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 10)	4 078 207 \$	3 810 186 \$
Apports reportés (note 11)	3 257 888	64 457
	7 336 095	3 874 643
PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	3 870 500	3 592 800
APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION (note 12)	19 580 751	21 402 535
APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON (note 13)	7 373 627	5 961 683
APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS (note 14)	4 264 861	5 312 235
	35 089 739	36 269 253
	42 425 834	40 143 896
ACTIF NET		
Affectations internes (note 5)		
- Fonds TFO	1 519 008	1 519 008
- Fonds de pension	-	-
Non affecté	6 840 275	6 872 630
	8 359 283	8 391 638
	50 785 117 \$	48 535 534 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

6

	2026	2025
PRODUITS		
Apports		
- Subventions de fonctionnement (note 15)	21 007 505 \$	21 161 141 \$
- Financement de projets spéciaux (note 16)	1 277 514	1 816 724
- Autres gouvernementaux (note 17)	3 611 399	4 249 354
Autres produits (note 18)	2 453 845	2 236 827
Amortissement des apports reportés		
- Droits de diffusion (note 12)	5 415 231	5 317 879
- Programmation maison (note 13)	2 721 097	2 639 929
- Immobilisations (note 14)	2 047 374	1 927 629
	38 533 965	39 349 483
CHARGES		
Programmation et émissions	10 999 947	11 894 235
Production et technologie	9 136 800	8 376 306
Administration	7 231 840	8 265 550
Amortissement des droits de diffusion	5 415 231	5 317 879
Amortissement de la programmation maison	2 721 097	2 639 929
Amortissement des immobilisations	2 047 374	1 927 629
Avantages sociaux futurs (note 8)	981 531	927 419
	38 533 820	39 348 947
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT GAINS (PERTES) ACTUARIELS(LES)		
NETS(ES) SUR LES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	145	536
Gains (pertes) actuariels(les) nets(les) – Régimes d'avantages sociaux futurs	(32 500)	41 600
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(32 355) \$	42 136 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

7

	<u>Affectations internes (note 5)</u>		Non affecté	2026 Total	2025 Total
	Fonds TFO	Fonds de pension			
SOLDE AU DÉBUT	1 519 008 \$	- \$	6 872 630 \$	8 391 638 \$	8 349 502 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	-	(32 355)	(32 355)	42 136
SOLDE À LA FIN	1 519 008 \$	- \$	6 840 275 \$	8 359 283 \$	8 391 638 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

8

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(32 355) \$	42 136 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des droits de diffusion	5 415 231	5 317 879
Amortissement de la programmation maison	2 721 097	2 639 929
Amortissement des immobilisations	2 047 374	1 927 629
Gains (pertes) actuariels(les) nets(tes) – Régime d'avantages sociaux	32 500	(41 600)
Amortissement des apports reportés – droits de diffusion	(5 415 231)	(5 317 879)
Amortissement des apports reportés – programmation maison	(2 721 097)	(2 639 929)
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(2 047 374)	(1 927 629)
	145	536
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	3 435 154	(536 715)
	3 435 299	(536 179)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN ACTIFS INCORPORELS		
Subventions – droits de diffusion	3 833 522	7 825 107
Subventions – programmation maison	4 133 041	3 738 929
Subventions – immobilisations	1 000 000	1 000 000
Acquisition de droits de diffusion	(5 783 294)	(5 783 880)
Acquisition de programmation maison	(4 246 188)	(3 187 137)
Acquisition d'immobilisations – montant net	(251 876)	(1 582 898)
	(1 314 795)	2 010 121
ACTIVITÉ NETTE DE PLACEMENT		
Variation nette de l'encaisse affectée	(1 786 793)	(1 707 730)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	333 711	(233 788)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	4 196 701	4 430 489
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	4 530 412 \$	4 196 701 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent de l'encaisse.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est une société d'État créée le 1 avril 2007 selon un décret. L'OTÉLFO est un réseau de télédiffusion indépendant de langue française et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Les principaux objectifs de l'OTÉLFO sont d'offrir de la radiodiffusion et de la télécommunication éducative en langue française au grand public, de répondre aux intérêts et aux besoins de la communauté francophone et de développer les connaissances et les habiletés de cette communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NC-OSBLSP). L'OTÉLFO a choisi d'appliquer les chapitres de la série SP 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les méthodes comptables utilisées par l'OTÉLFO sont décrites ci-dessous :

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations utilisées portent sur la durée de vie utile des immobilisations, des droits de diffusion, des coûts de programmation maison capitalisés et sur l'estimation de certaines provisions. Les estimations comprennent également les clés de répartition utilisées afin de capitaliser la quote-part de la main-d'œuvre et des autres charges à titre de coûts de programmation maison. Les estimations comprennent également l'actif et le passif liés aux avantages sociaux futurs.

Certains des éléments pour lesquels des estimations importantes ont été effectuées sont l'actif et le passif au titre des prestations déterminées pour le régime de retraite à prestations constituées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Pour estimer ces montants, la direction doit formuler des hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération les augmentations de salaires à venir et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'OTÉLFO. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Apports

L'OTÉLFO applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à l'acquisition d'immobilisations, de droits de diffusion ou d'émissions de télévision produites à l'interne pour des exercices futurs (programmation maison) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats selon la même méthode d'amortissement et la même période que les actifs connexes.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à des charges particulières pour des exercices futurs (programmation maison ou autres) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Abonnements et autres produits

Les produits tirés des abonnements de distribution du signal, de vente de services, de publicité et distribution, de vente de produits éducatifs et autres sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constataion des produits (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'OTÉLFO comptabilise les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services, lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement établie et que ces fournitures et/ou services sont utilisés dans le cadre des opérations courantes et que ceux-ci auraient été autrement acquis. Les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services reçus.

Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, ou soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

Les actifs évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se composent de l'encaisse, des débiteurs et de l'encaisse affectée.

Les passifs évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'OTÉLFO détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'OTÉLFO détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'OTÉLFO consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production

La programmation maison, les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

Programmation maison

La programmation maison comprend les émissions de télévision produites à l'interne. La programmation réalisée et en cours de production, laquelle démontre une valeur future réalisable par le biais des moyens de communication télévisuels et Web-interactifs de TFO, est comptabilisée au coût, sur une base individuelle, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision et des nouveaux médias à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production (suite)

Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les productions sous contrat de coproduction, de préachat et d'acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Périodes
Licences de films	3 ans
Licences de cinéma documentaire	4 ans
Licences enfance et renouvellement	4 ans
Licences de co-productions	Selon la durée du contrat

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilité (tablettes et téléphones intelligents)	2 ans
Machines de bureau	3 ans
Infrastructure de bureau	4 ans
Équipement informatique de production	5 ans
Équipement de production	7 ans
Ameublement et mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail

Dépréciation des immobilisations, des droits de diffusion et de la programmation maison

Quand une immobilisation, un droit de diffusion ou un élément de programmation maison cesse de contribuer à la capacité de l'OTÉLFO de fournir des services, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de cet actif, s'il y a lieu, est constaté à l'état des résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'OTÉLFO comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'OTÉLFO a adopté les méthodes suivantes :

- l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains actuariels (pertes actuarielles) de chaque exercice sont comptabilisés sur une base systématique et sont amortis sur la période moyenne estimative de services futurs des participants actifs ayant droit à des prestations du régime, soit 12 ans. La période moyenne estimative de services futurs des participants actifs des autres régimes complémentaires est de 15 ans.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'OTÉLFO ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - Conversion des devises.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

15

3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2026	2025
Débiteurs	19 933 \$	505 266 \$
Frais payés d'avance	(46 231)	783 269
Créditeurs et frais courus	268 021	(909 285)
Apports reportés	3 193 431	(915 965)
	3 435 154 \$	(536 715) \$

4. DÉBITEURS

	2026	2025
Ministère de l'Éducation	13 500 \$	67 280 \$
Fonds des médias du Canada	199 000	208 488
Gouvernements provinciaux et organismes gouvernementaux	117 813	-
Corporatifs et autres	375 539	366 341
Taxes à la consommation	574 069	657 745
	1 279 921 \$	1 299 854 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

16

5. ENCAISSE AFFECTÉE

	2026			
	Solde de début	Ajouts	Utilisation	Solde de fin
Réserves				
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	531 756 \$	1 000 000 \$	(251 874) \$	1 279 882 \$
- Droits de diffusion ^(b)	3 381 238	-	(3 381 238)	-
- Fonds TFO ^(c)	1 519 008	-	-	1 519 008
- Priorités d'entreprise ^(e)	-	3 007 000	-	3 007 000
Engagements				
- Droits de diffusion	2 189 238	3 120 313	(1 688 846)	3 620 705
- Résolution monétaire sur le projet de loi 124 ^(f)	512 006	9 330	-	521 336
- Projets spéciaux – MÉO	-	69 256	-	69 256
- Projets spéciaux – hors-MÉO	-	16 000	-	16 000
- Programmation maison (FMC) ^(g)	612 425	499 277	(612 425)	499 277
	8 745 671 \$	7 721 176 \$	(5 934 383) \$	10 532 464 \$
	2025			
	Solde de début	Ajouts	Utilisation	Solde de fin
Réserves				
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	1 114 655 \$	531 756 \$	(1 114 655) \$	531 756 \$
- Droits de diffusion ^(b)	2 000 000	3 381 238	(2 000 000)	3 381 238
- Fonds TFO ^(c)	1 519 008	-	-	1 519 008
- LAPHO ^(d)	73 440	-	(73 440)	-
- Priorités d'entreprise ^(e)	725 932	-	(725 932)	-
Engagements				
- Droits de diffusion	1 529 249	1 854 093	(1 194 104)	2 189 238
- Résolution monétaire sur le projet de loi 124 ^(f)	-	512 006	-	512 006
- Projets spéciaux – MÉO	15 024	-	(15 024)	-
- Programmation maison (FMC) ^(g)	60 633	612 425	(60 633)	612 425
	7 037 941 \$	6 891 518 \$	(5 183 788) \$	8 745 671 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

17

5. ENCAISSE AFFECTÉE (suite)

- (a) Une portion des apports reçus annuellement peut être attribuée au renouvellement des immobilisations techniques de l'OTÉLFO pour assurer le suivi et les mises à jour reliés aux changements technologiques.
- (b) Une portion du budget de fonctionnement a été octroyée et a été attribuée à l'acquisition ultérieure de droits de diffusion. Le montant de 3 381 238 \$ a été utilisé par l'OTÉLFO au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026.
- (c) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'OTÉLFO a pris la décision d'affecter une portion des fonds issus de la dissolution de la Fondation TVOntario et reçus au cours d'un exercice antérieur. À ce titre, les fonds affectés pourront être utilisés à des fins déterminées par le conseil d'administration de temps à autre et seulement avec l'approbation de celui-ci.
- (d) Sur une base annuelle, une portion du budget de fonctionnement est octroyée spécifiquement pour répondre aux exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO). Le solde de nul \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à titre d'encaisse affectée.
- (e) Une portion du budget de fonctionnement a été octroyée et attribuée à des projets catégorisés en tant que priorités d'entreprise. Le solde de 3 007 000 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à titre d'encaisse affectée.
- (f) Le ministère de l'Éducation a octroyé un financement pour la résolution monétaire de la loi 124. Ce montant représente le solde du financement devant être repayé au ministère de l'Éducation.
- (g) Le Fonds des médias du Canada (FMC) finance certaines programmations maison. Le solde de 499 277 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à titre d'encaisse affectée.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

18

6. DROITS DE DIFFUSION

	2026			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des droits de diffusion et productions complétées	24 503 410 \$	5 783 294 \$	(3 656 580) \$	26 630 124 \$
Amortissement cumulé	(8 671 352)	(5 415 231)	3 416 505	(10 670 078)
Valeur nette	15 832 058 \$			15 960 046 \$

	2025			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des droits de diffusion et productions complétées	24 845 365 \$	5 783 880 \$	(6 125 835) \$	24 503 410 \$
Amortissement cumulé	(9 479 308)	(5 317 879)	6 125 835	(8 671 352)
Valeur nette	15 366 057 \$			15 832 058 \$

7. PROGRAMMATION MAISON

	2026			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des programmations maison	9 377 435 \$	4 246 188 \$	(1 394 402) \$	12 229 221 \$
Amortissement cumulé	(4 028 177)	(2 721 097)	1 394 402	(5 354 872)
Valeur nette	5 349 258 \$			6 874 349 \$

	2025			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des programmations maison	11 381 346 \$	3 187 137 \$	(5 191 048) \$	9 377 435 \$
Amortissement cumulé	(6 579 296)	(2 639 929)	5 191 048	(4 028 177)
Valeur nette	4 802 050 \$			5 349 258 \$

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'OTÉLFO a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, et des régimes à cotisations déterminées, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite auquel participent la plupart des employés de l'OTÉLFO comporte deux volets. Le premier volet est à prestations déterminées entièrement financé par l'OTÉLFO en vertu duquel les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite font l'objet chaque année d'une majoration correspondant au taux d'inflation jusqu'à un maximum de 3 %. Le deuxième volet est à cotisations déterminées et les cotisations sont versées par l'OTÉLFO et les participants. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont des régimes contributifs d'assurance maladie, dentaire et vie.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'OTÉLFO à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes non capitalisés et des cotisations aux régimes à cotisations déterminées, totalisent 981 531 \$ (2025 : 927 419 \$).

Régimes à prestations déterminées

L'OTÉLFO évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour fins comptables au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée par Eckler en date du 31 mars 2026 et est une extrapolation des données et de l'évaluation complète datée du 31 mars 2025.

Régimes à cotisations déterminées

Les coûts totaux constatés au titre du régime à cotisations déterminées s'élèvent à 320 798 \$ (2025 : 284 384 \$).

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

20

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers

	2026		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	21 082 000 \$	3 315 000 \$	24 397 000 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(27 303 700)	-	(27 303 700)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(6 221 700)	3 315 000	(2 906 700)
(Gain) perte actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(677 200)	555 500	(121 700)
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(6 898 900) \$	3 870 500 \$	(3 028 400) \$

	2025		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	21 380 000 \$	3 244 000 \$	24 624 000 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(25 612 000)	-	(25 612 000)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(4 232 000)	3 244 000	(988 000)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(2 421 700)	348 800	(2 072 900)
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(6 653 700) \$	3 592 800 \$	(3 060 900) \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

21

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mars, se présente comme suit :

	2026	2025
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	50	50
Titres de créances	40	40
Autres	10	10
	100	100

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice et prestations versées

	2026			
	Régime de retraite		Autres régimes	
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	925 000	\$	326 900	\$
Prestations versées, remboursements et transferts	877 600	\$	49 200	\$

	2025			
	Régime de retraite		Autres régimes	
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	818 400	\$	298 300	\$
Prestations versées, remboursements et transferts	770 900	\$	39 400	\$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

22

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La composition des coûts des avantages sociaux futurs constatés se détaille comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2026	2025	2026	2025
Coûts des avantages au titre des services courants	1 064 600 \$	1 084 100 \$	213 600 \$	200 400 \$
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	106 800	54 000	(26 400)	(30 200)
Intérêts au titre des avantages de retraite	1 234 700	1 119 600	-	-
Perte actuarielle (gain actuariel) lié(e) au rendement prévu de l'actif du régime	(1 481 100)	(1 439 300)	139 700	128 100
	925 000 \$	818 400 \$	326 900 \$	298 300 \$

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2026	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	6,15	4,65
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	6,15	4,65
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,15	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

23

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Principales hypothèses (suite)

	2025	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,75	4,20
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,50 par année	-
Employés syndiqués	2,50 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,75	4,20
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,75	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,50 par année	-
Employés syndiqués	2,50 par année	-

Pour les autres régimes, les taux tendanciel hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2026	2025
	%	%
Soins médicaux combinés :		
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux combinés	4,81	4,81
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	3,57	3,57
Année où le taux devrait se stabiliser	2040	2040
Soins dentaires		
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	4,81	4,81
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	3,57	3,57
Année où le taux devrait se stabiliser	2040	2040

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

24

9. IMMOBILISATIONS

	2026			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des immobilisations				
Mobilité	232 757 \$	16 563 \$	(1 692) \$	247 628 \$
Machines de bureau	1 452 964	33 186	(95 077)	1 391 073
Infrastructure de bureau	1 986 881	48 236	-	2 035 117
Équipement de production	19 257 089	-	-	19 257 089
Équipement informatique de production	14 730 392	153 891	-	14 884 283
Ameublement et équipement	2 188 246	-	-	2 188 246
Améliorations locatives	7 605 907	-	-	7 605 907
Autres biens	76 140	-	-	76 140
	47 530 376	251 876	(96 769)	47 685 483
Amortissement cumulé				
Mobilité	232 757	-	(1 692)	231 065
Machines de bureau	1 171 391	127 378	(95 077)	1 203 692
Infrastructure de bureau	754 431	300 445	-	1 054 876
Équipement de production	17 481 227	1 037 347	-	18 518 574
Équipement informatique de production	14 033 667	279 765	-	14 313 432
Ameublement et équipement	1 999 416	84 617	-	2 084 033
Améliorations locatives	7 018 256	206 433	-	7 224 689
Autres biens	58 753	11 389	-	70 142
	42 749 898	2 047 374	(96 769)	44 700 503
Valeur nette	4 780 478 \$			2 984 980 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

25

9. IMMOBILISATIONS (suite)

	2025			
	Solde de début	Ajouts	Dispositions	Solde de fin
Coût des immobilisations				
Mobilité	233 461 \$	- \$	(704) \$	232 757 \$
Machines de bureau	1 256 571	326 695	(130 302)	1 452 964
Infrastructure de bureau	824 750	1 162 131	-	1 986 881
Équipement de production	19 223 044	34 045	-	19 257 089
Équipement informatique de production	14 701 739	28 653	-	14 730 392
Ameublement et équipement	2 163 762	24 484	-	2 188 246
Améliorations locatives	7 605 907	-	-	7 605 907
Autres biens	69 250	6 890	-	76 140
	46 078 484	1 582 898	(131 006)	47 530 376
Amortissement cumulé				
Mobilité	232 798	663	(704)	232 757
Machines de bureau	1 183 860	117 797	(130 266)	1 171 391
Infrastructure de bureau	659 880	94 551	-	754 431
Équipement de production	16 422 763	1 058 464	-	17 481 227
Équipement informatique de production	13 686 526	347 141	-	14 033 667
Ameublement et équipement	1 911 064	88 352	-	1 999 416
Améliorations locatives	6 807 721	210 535	-	7 018 256
Autres biens	48 627	10 126	-	58 753
	40 953 239	1 927 629	(130 970)	42 749 898
Valeur nette	5 125 245 \$			4 780 478 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

26

9. IMMOBILISATIONS (suite)

	2026	2025
Valeur nette		
Mobilité	16 563 \$	- \$
Machines de bureau	187 381	281 573
Infrastructure de bureau	980 241	1 232 450
Équipement de production	738 515	1 775 862
Équipement informatique de production	570 851	696 725
Ameublement et équipement	104 213	188 830
Améliorations locatives	381 218	587 651
Autres biens	5 998	17 387
	2 984 980 \$	4 780 478 \$

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2026	2025
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 894 831 \$	1 939 489 \$
Salaires et avantages sociaux courus	1 428 946	1 125 637
Subvention à rembourser	521 336	512 006
Sommes à remettre à l'État	233 094	233 054
	4 078 207 \$	3 810 186 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

27

11. APPORTS REPORTÉS

	2026		
	Ministère de l'Éducation	Autres	Total
Charges reportées			
Solde au début	- \$	64 457 \$	64 457 \$
Plus : montant reçu	3 007 000	162 437	3 169 437
Moins : montant constaté à titre de produit	-	(61 262)	(61 262)
Solde à la fin	3 007 000	165 632	3 172 632
Projets spéciaux			
Solde au début	-	-	-
Plus : montant reçu	69 256	16 000	85 256
Moins : montant constaté à titre de produit	-	-	-
Solde à la fin	69 256	16 000	85 256
Total	3 076 256 \$	181 632 \$	3 257 888 \$
	2025		
	Ministère de l'Éducation	Autres	Total
Charges reportées			
Solde au début	799 372 \$	166 026 \$	965 398 \$
Plus : montant reçu	-	91 497	91 497
Moins : montant constaté à titre de produit	(799 372)	(193 066)	(992 438)
Solde à la fin	-	64 457	64 457
Projets spéciaux			
Solde au début	15 024	-	15 024
Plus : montant reçu	-	-	-
Moins : montant constaté à titre de produit	(15 024)	-	(15 024)
Solde à la fin	-	-	-
Total	- \$	64 457 \$	64 457 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

28

12. APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION

	2026	2025
Solde au début	21 402 535 \$	18 895 307 \$
Plus :		
Acquisitions financées par le financement reçu au cours de l'exercice	713 209	2 589 776
Fonds engagés – MÉO	3 120 313	1 779 093
Fonds réservés – MÉO ^(a)	-	3 381 238
Fonds réservés – autres fonds	-	75 000
Moins :		
Radiation	(240 075)	-
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(5 415 231)	(5 317 879)
Solde à la fin	19 580 751 \$	21 402 535 \$

(a) Une portion du budget de fonctionnement a été octroyée et a été attribuée à l'acquisition ultérieure de droits de diffusion. Le solde de 3 381 238 \$ a été utilisé par l'OTÉLFO au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026.

13. APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON

	2026	2025
Solde au début	5 961 683 \$	4 862 683 \$
Plus :		
Acquisitions financées par le financement reçu au cours de l'exercice	3 633 764	3 126 504
Fonds réservés – autres fonds (FMC)	499 277	612 425
Moins :		
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(2 721 097)	(2 639 929)
Solde à la fin	7 373 627 \$	5 961 683 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

29

14. APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS

	2026	2025
Solde au début	5 312 235 \$	6 239 900 \$
Plus :		
Acquisitions financées par le financement reçu au cours de l'exercice	-	468 244
Fonds réservés – MÉO	1 000 000	531 756
Moins :		
Disposition	-	(36)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(2 047 374)	(1 927 629)
Solde à la fin	4 264 861 \$	5 312 235 \$

15. APPORTS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
<i>Financement annuel / Montant octroyé</i>		
Subvention de base	23 774 430 \$	21 225 772 \$
Subvention de capital et de support aux immobilisations	1 000 000	1 000 000
Subvention – droits de diffusion	3 768 523	6 886 070
Subvention – programmation maison	2 673 047	2 104 158
<i>Total reçu année en cours : ministère de l'Éducation</i>	31 216 000	31 216 000
Produits constatés provenant des apports reportés des années antérieures	5 447 702	5 019 365
Transfert aux apports reportés – fonds engagés et réservés	(7 127 313)	(5 692 087)
Transfert aux apports reportés – amortissement futur	(8 528 884)	(9 382 137)
	21 007 505 \$	21 161 141 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

30

16. APPORTS – FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

	2026		
	Ministère de l'Éducation	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	1 346 770 \$	- \$	1 346 770 \$
Financement constaté des apports reportés	-	-	-
Moins : apports reportés	(69 256)	-	(69 256)
	1 277 514 \$	- \$	1 277 514 \$

	2025		
	Ministère de l'Éducation	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	1 801 700 \$	- \$	1 801 700 \$
Financement constaté des apports reportés	15 024	-	15 024
Moins : apports reportés	-	-	-
	1 816 724 \$	- \$	1 816 724 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

31

17. APPORTS – AUTRES GOUVERNEMENTAUX

	2026	2025
Ministère de l'Éducation		
Financement reçu au cours de l'exercice	3 495 238 \$	3 574 800 \$
Fonds des médias du Canada		
Financement reçu au cours de l'exercice	1 499 992	1 654 771
Produits constatés provenant des apports reportés des années antérieures	612 425	60 633
Moins : transfert aux apports reportés – fonds engagés – programmation maison	(499 277)	(612 425)
Moins : transfert aux apports reportés – amortissement futur – programmation maison	(1 573 140)	(1 082 979)
Autres organismes de l'Ontario		
Financement reçu au cours de l'exercice	-	589 237
Autres provinces		
Financement reçu au cours de l'exercice – droits de diffusion	65 000	75 000
Produits constatés provenant des apports reportés des années antérieures	114 332	88 800
Moins : transfert aux apports reportés – fonds engagés – droits de diffusion	-	(75 000)
Moins : transfert aux apports reportés – amortissement futur – droits de diffusion	(179 332)	(88 800)
Financement reçu au cours de l'exercice	141 445	65 317
Moins : apports reportés de l'exercice	(65 284)	-
	3 611 399 \$	4 249 354 \$

18. AUTRES PRODUITS

	2026	2025
Abonnements de distribution du signal	1 026 782 \$	1 022 636 \$
Vente de services	28 000	46 588
Publicité et distribution	307 773	7 252
Vente de produits éducatifs	533 564	327 856
Sous-location	162 222	192 852
Revenus d'intérêts	388 724	598 726
Dons reçus sous forme de services	-	31 820
Dons et autres	6 780	9 097
	2 453 845 \$	2 236 827 \$

19. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

À titre de promoteur du Régime de retraite de l'OTÉLFO des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario, l'OTÉLFO s'est engagé à payer certains coûts du régime de retraite, dont la rémunération des employés y travaillant, les honoraires professionnels ainsi que les coûts rattachés à l'utilisation des locaux incluant certains coûts connexes.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'OTÉLFO est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'OTÉLFO ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'OTÉLFO est exposé et les principales politiques de gestion des risques financiers qu'il applique sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de pertes financières que l'OTÉLFO subirait si un client ou une partie à un instrument financier manquait à ses obligations. Ce type de risque découle principalement de certains actifs financiers détenus par l'OTÉLFO, incluant notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs.

L'OTÉLFO est exposé à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. Le risque de crédit auquel elle fait face est jugé faible en raison de la nature des débiteurs, qui proviennent principalement de gouvernements. En fin d'exercice, il n'y a aucune créance considérée en souffrance. L'OTÉLFO n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un débiteur en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

L'exposition maximale de l'OTÉLFO au risque de crédit correspond aux montants présentés dans les débiteurs à l'état de la situation financière au 31 mars 2026.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

L'OTÉLFO est exposé au risque de change en raison de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2026, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellée en dollars américains totalise 44 415 \$ USD (61 910 \$ CAD) (2025 : 87 077 \$ USD (125 182 \$ CAD)).

L'OTÉLFO ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé et est d'avis que le risque de change auquel ses instruments financiers sont exposés est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'OTÉLFO ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'OTÉLFO établit des prévisions budgétaires, mais ne prépare pas de budget de trésorerie détaillé.

Au 31 mars 2026, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'encaisse affectée de l'OTÉLFO s'élève à 15 062 876 \$ (2025 : 12 942 372 \$). Toutes les obligations financières de l'OTÉLFO, soient les créditeurs et frais courus, qui totalisent 4 078 207 \$ (2025 : 3 810 186 \$), ont des échéances contractuelles de moins de 365 jours.

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'OTÉLFO s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant le 31 août 2030, à verser une somme totale de 2 273 923 \$ pour la location d'espaces de bureau. Les loyers minimaux exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 961 527 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2027, à 968 814 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2028 et à 343 583 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2029.

L'OTÉLFO s'est engagé, d'après un contrat de location-exploitation échéant en 2026-2027, à verser un montant total de 138 506 \$ pour des services de régie. Les paiements pour le prochain exercice s'élèvent à 138 506 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2027.

Au 31 mars 2026, l'OTÉLFO s'est engagé à faire l'acquisition de droits de diffusion pour un montant total de 3 620 705 \$ dont 3 021 073 \$ sera payé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2027, 589 005 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2028 et 10 627 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2029.

22. ÉVENTUALITÉ

Le financement reçu des ministères gouvernementaux peut faire l'objet d'un remboursement suite à une vérification si le financement reçu est jugé excédentaire en fonction des ententes de financement convenues entre les parties. Au 31 mars 2026, la direction n'a pas été informée d'un quelconque remboursement éventuel, à l'exception des montants à remettre déjà comptabilisés.

Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.